

PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

DÉLÉGATION POUR LES RELATIONS AVEC LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

PE/III/DELE-XXI/PV/02-06

PROCÈS-VERBAL de la réunion du mercredi 3 mai 2006

BRUXELLES

SOMMAIRE

	Page
1. Adoption du projet d'ordre du jour (PE 372.930)	2
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 février 2006 (PE 370.592)	2
3. Communications de la présidence	2
4. Discussion avec M. WANG Zaixi, directeur adjoint du Bureau chargé des Affaires taïwanaises du Conseil d'État, et les autres représentants	2
5. Rapport sur la visite du Bureau en Chine du 17 au 24 avril 2006	5
6. Préparations de la 23 ^e RIP PE/Chine, prévue en novembre 2006	5
7. Questions diverses	6
8. Date et lieu de la prochaine réunion	6

Annexe: Liste des présences

Le président, M. STERCKX, ouvre la séance à 16 h 20.

1. Adoption du projet d'ordre du jour (PE 372.930)

Le projet d'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 février 2006 (PE 370.592)

Le procès-verbal de la réunion du 22 février 2006 est adopté sans modification.

3. Communications de la présidence

M. STERCKX accueille M. WANG, directeur adjoint du Bureau chargé des Affaires taïwanaises du Conseil d'État et les autres représentants de la délégation qui l'accompagne. Il invite ensuite M. WANG à prendre la parole.

4. Discussion avec M. WANG Zaixi, directeur adjoint du Bureau chargé des Affaires taïwanaises du Conseil d'État et les autres représentants

M. WANG décrit brièvement l'histoire de Taïwan et souligne que les faits historiques et la réalité actuelle montrent que Taïwan n'a jamais été un pays souverain, mais une partie de la Chine. Il déclare que ce fait est largement reconnu par la communauté internationale. Il note que depuis 1979, le gouvernement chinois adopte une politique de réunification pacifique et «un pays, deux systèmes» comme principe de base.

Il indique ensuite quelques évolutions importantes, comme un nombre croissant de visites de Taïwan sur le continent (4,12 millions en 2005); une hausse du volume des échanges entre les deux camps, pour atteindre 91,2 milliards \$ en 2005; et l'importance du marché chinois pour les exportations taïwanaises (37,8 % du total des exportations de l'île). Il souligne que Taïwan a enregistré un excédent commercial de 58 milliards \$ avec le continent en 2005; plus de 68 000 entreprises taïwanaises ont investi sur le continent; plus de 10 000 étudiants taïwanais ont reçu ou reçoivent un enseignement sur le continent; et quelque 700 000 Taïwanais résident sur le continent de façon permanente (3 % de la population totale de Taïwan).

M. WANG déclare que les forces indépendantistes taïwanaises encouragent des activités sécessionnistes, qui augmentent les tensions entre les deux camps. Il note que, d'une part, la population cherche à étendre les échanges et renforcer la coopération, la paix, la stabilité et la prospérité commune, et d'autre part, les autorités taïwanaises limitent les échanges et prennent des mesures provocatrices contre le continent. Il souligne que le gouvernement chinois n'abandonnera pas ses efforts en faveur d'une réunification pacifique et elle ne transigera jamais face aux activités sécessionnistes. Au cours de sa réunion avec M. Lin Chan, le président Jintao déclare que le développement pacifique doit devenir le thème du développement des relations et l'objectif commun des compatriotes des deux camps. D'abord, la Chine réunira les Chinois de part et d'autre en s'opposant aux activités sécessionnistes et en maintenant

le statu quo. M. WANG rappelle que depuis 1979, la Chine a favorisé le courrier direct et les liaisons aériennes commerciales entre les deux camps. Ensuite, les échanges et la coopération économiques basés sur des avantages mutuels favoriseront un développement stable et pacifique. Troisièmement, la Chine promeut la compréhension mutuelle et les intérêts communs. M. WANG note que le gouvernement chinois a adopté plusieurs mesures pour promouvoir les échanges et la coopération, comme des vols charters entre les deux camps; l'exemption des droits de douane pour les fruits, les légumes et le poisson en provenance de Taïwan; fournir davantage d'opportunités d'emploi pour les Taïwanais; la reconnaissance des diplômes universitaires obtenus à Taïwan; étendre la coopération dans le domaine de l'agriculture et de la santé. Quatrièmement, la Chine mène des consultations équitables et favorise le dialogue et la communication. Taïwan ayant reconnu le consensus de 1992 sur le principe d'une «Chine unie», Pékin est disposée à discuter chaque question amenée sur le tapis.

M. WANG indique également quelques problèmes, comme la révision constitutionnelle de Taïwan. Il souligne à nouveau que la Chine ne transigera jamais sur sa souveraineté et son intégrité territoriale. Il fait l'éloge du dialogue entre l'UE et la Chine, et déclare qu'il apprécie l'aide de l'UE envers le principe d'une «Chine unique». Enfin, il exprime l'espoir que les efforts du gouvernement chinois et de la population pour défendre la paix et la stabilité, et protéger la souveraineté et l'intégrité territoriale seront appréciés et soutenus par la communauté internationale. Il remercie tous les participants pour leur attention.

M. MITCHELL remercie M. WANG pour la présentation. Il souligne le passé militaire de M. Wang et demande quelle influence cela a eu sur lui. Il soulève également la question du nombre élevé d'exécutions perpétrées chaque année en Chine.

M. WANG note que sa stratégie est d'adopter une approche prudente et d'éviter la confrontation militaire. Il s'exprime sur le déploiement militaire le long de la côte sud-est de la Chine comme une mesure nécessaire. Il déclare que les autorités taïwanaises ont exagéré les menaces et la pression chinoises pour faire passer un budget militaire plus important au Parlement taïwanais et acheter des armes aux États-Unis. Il exprime l'espoir que les forces taïwanaises cesseront leurs actions provocatrices visant à diviser la Chine.

M. PIKS remercie M. WANG. Il demande si les entrepreneurs taïwanais investissent de l'argent en Chine, et si un dialogue de partenariat avec les autorités taïwanaises est possible.

M. WANG indique un énorme investissement de 42 milliards \$ sur le sol chinois de la part de la population taïwanaise. Il ajoute que Taïwan affiche un excédent commercial de 59 \$ avec la Chine, et les hommes d'affaires taïwanais ont investi dans 69 000 projets. Il souligne qu'après la réunification, Taïwan sera autorisée à maintenir son système politique, élire ses dirigeants, et disposer d'un système judiciaire indépendant. Il indique aussi le fait que – contrairement à Hong-Kong et Macao - Taïwan peut disposer de ses propres police et armée. Il ajoute que le gouvernement chinois recrutera des Taïwanais pour travailler au gouvernement central.

M. WATSON déclare que l'UE se réjouit du fait que les relations entre les deux camps s'améliorent. Il se réjouit également du fait que le gouvernement chinois soit entré en contact avec un des partis politiques taïwanais et qu'il ait invité ses représentants à Pékin. Il demande si la Chine aura plus de mal à nouer le dialogue avec Taïwan si le Kuomintang arrive au pouvoir. Il lui demande également de commenter deux éléments; à savoir l'acte anti-sécession de Taïwan adopté l'année dernière par la Congrès national du Peuple et l'installation de missiles sur la côte sud de la Chine.

M. WANG note que si le Kuomintang devait arriver au pouvoir, la Chine poursuivrait le dialogue. Il souligne que M. Ma Ying-jeou, le président du Kuomintang, a déclaré qu'il souhaitait reprendre le dialogue sur la base du consensus de 1992. M. WANG déclare que la loi anti-sécession reflète l'aspiration du peuple chinois à résoudre pacifiquement le problème de Taïwan, ainsi que le refus de la Chine d'accepter l'indépendance de Taïwan. Il souligne que la situation évolue vers une certaine détente.

Mme GEBHARDT remercie M. WANG. Toutefois, elle souligne une certaine contradiction dans sa déclaration en notant que la Chine se préparait à répondre à la provocation de Taïwan et elle s'enquiert de la signification de telles préparations.

M. WANG insiste sur le souhait du gouvernement chinois de travailler pour la paix et la stabilité. Toutefois, il est prêt à recourir à d'autres mesures en cas de provocation pour assurer la souveraineté et l'intégrité territoriale de Pékin.

M. MAVROMMATIS accueille la délégation chinoise. Il rappelle que l'UE a toujours été en faveur d'une résolution pacifique du différend. Il demande si certains pays s'opposent au contrôle chinois sur Taïwan. Il soulève aussi la question de la contrefaçon étiquetée «made in China», mais fabriquée à Taïwan. Il demande ensuite si les équipes taïwanaise et chinoise défileraient sous le même drapeau pendant les prochains Jeux olympiques. Enfin, il s'enquiert du rôle de l'UE dans l'amélioration des relations entre Taïwan et la Chine.

M. WANG affirme que le gouvernement chinois est conscient du problème de la contrefaçon, mais qu'il travaille pour protéger les droits de propriété intellectuelle. Il note que les délégations taïwanaise et chinoise défileraient sous le même drapeau pendant les Jeux olympiques de 2009. Il se réjouit du rôle positif de l'UE dans la résolution du problème de Taïwan. Il déclare qu'il s'agit de la politique intérieure de la Chine, mais la Chine apprécie le soutien de la communauté internationale envers sa réunification pacifique.

M. CALABUIG s'enquiert de l'avis de M. Wang concernant le rôle des États-Unis.

M. WANG rappelle que pendant sa visite aux États-Unis, le président Hu Jintao a tenu des pourparlers positifs avec le président Bush. Il déclare que la question de Taïwan figurait à l'ordre du jour et le gouvernement américain soutient le principe d'une «Chine unique». Il ajoute que la Chine et les États-Unis font preuve d'une compréhension mutuelle et d'une coopération efficace en l'espèce.

M. WANG remercie les membres du Parlement pour leurs échanges et les invite à venir en Chine.

5. Rapport sur la visite du Bureau en Chine du 17 au 24 avril 2006

M. STERCKX indique qu'il rédige un rapport sur la visite du Bureau en Chine. Il partage rapidement ses impressions sur la visite, y compris les excursions dans les zones rurales, et donne quelques exemples de développement durable en Chine. Il remercie la Commission européenne pour son aide dans le partage d'informations.

6. Préparations de la 23^e RIP PE/Chine, prévue en novembre 2006

M. STERCKX expose la proposition de programme pour la visite de novembre. Il informe les membres que le camp chinois a déclaré ne pas pouvoir permettre à la délégation de se séparer en petits groupes compte tenu de l'interprétation et d'autres problèmes organisationnels. Il note que la proposition de se rendre à Harbin et dans le Nord de la Chine pour examiner les problèmes environnementaux s'avèrera probablement peu pratique en raison des très basses températures et de certains problèmes logistiques.

Il propose de tenir une séance de briefing avec la délégation de la Commission le lundi matin et d'organiser deux demi-journées de discussions formelles à Pékin. Le séjour dans la capitale comprendra également une visite du site olympique et un examen des questions des droits fonciers que ce projet a soulevées.

Selon le temps passé à Pékin, il propose que la délégation se rende au Barrage des Trois Gorges, où elle aura l'occasion d'examiner les questions des ressources énergétiques et aqueuses, ainsi que les incidences environnementales du barrage et la situation générale dans une province de «la Chine profonde». La visite de la délégation se terminera le vendredi soir. Il parlera à l'ambassadeur des questions que couvre la visite.

Mme LAPERROUZE souhaite que les réunions avec leurs homologues chinois comprennent un débat sur l'énergie, le réchauffement climatique et le changement climatique et sur la façon dont la Chine traite ces questions. Elle propose également de débattre du problème de l'urbanisation.

M. PIKS propose de débattre de la question énergétique concernant les ventes de l'énergie russe en Chine. Il est aussi important d'examiner la situation écologique par rapport à la hausse des ventes de voitures particulières. Il aborde également la question des droits de propriété foncière et de liberté religieuse.

M. STERCKX déclare que les membres peuvent envoyer toute proposition supplémentaire par courrier électronique. Pour conclure, il indique que la délégation a convenu de la visite à Pékin et aux Barrage des Trois Gorges. Elle examinera également la question de l'utilisation du terrain et du transfert des droits fonciers. Il s'enquiert des éventuelles questions diverses. Il rappelle qu'une délégation du Tibet se rendra à Bruxelles en septembre et rencontrera la délégation du Parlement européen.

Mme LICHTENBERGER souligne l'importance de la question tibétaine. Elle propose d'inviter les membres tibétains à rencontrer la délégation.

7. Questions diverses

Le représentant de la Commission note que cette dernière travaille sur une nouvelle communication relative à la Chine pour remplacer la communication 2003. La nouvelle communication sera présentée en novembre.

M. STERCKX rappelle aux membres le délai de dépôt des amendements au rapport Belder sur la Chine et qu'il sera mis aux voix en commission le 21 juin. Il n'y a pas d'autres questions.

8. Date et lieu de la prochaine réunion

M. STERCKX note que la prochaine réunion ordinaire de la délégation est prévue à Bruxelles le 20 juin 2006.

La séance est levée à 18 h 36.

ANNEXE/ALLEGATO/BIJLAGE/ANEXO/BILAGA
**DELTAGERLISTE/ANWESENHEITSLISTE/ΚΑΤΑΣΤΑΣΗ ΠΑΡΟΝΤΩΝ/LIITE RECORD
 OF ATTENDANCE/LISTA DE ASISTENCIA/LISTE DE PRESENCE/ELENCO DEI
 PRESENTI/PRESENTIELIJST/LISTA DE PRESENÇAS/LÄSNÄOLOLISTA/DELTAGARLISTA**

Til stede	Formandskabet/Vorstand/Προεδρείο/Bureau/Ufficio di Presidenza/Mesa/Puhemiehistö/J.L. Presidium: (*) STERCKX (P), ROURE (2VP)
Anwesend	Medlemmer/Mitglieder/Μέλη/Members/Diputados/Députés/Deputati/Leden/Deputados/Jäsenet/Ledamöter: BATZELI, CALABUIG RULL, GEBHARDT, LAPERROUZE, MAVROMMATIS, PIKS, REUL,
Παρόντες	Stedfortrædere/Stellvertreter/Αναπληρωτές/Substitutes/Suplentes/Suppléants/ Membri supplenti/Plaatsvervangers/Membros suplentes/Varajäsenet/Suppleanter:
Present	AYALA SENDER, BUITENWEG, BUSHILL-MATTHEWS, DIAZ DE MERA , LAVARRA, LICHTENBERGER, LOCATELLI, MITCHELL, WATSON,
Presentes	
Présents	
Presenti	
Aanwezig	
Lasna	
Närvarande	
Art. 178,2	
Art. 183,3	
Endv. Deltog/Weitere Teiln./ Συμμετείχαν επίσης/Also present Participaron igualmente/ Participaient également/ Hanno partecipato altresì/ Andere deelnemers/ Outros participantes/ Muut osallistujat/ Dessutom deltog	
(Dagsorden/Tagesordnung Pkt/Ημερήσια Διάταξη Σημεί/Point OJ/Punto OG/Agenda Punt/Ordem do dia Punto/punto orden del dia/Esityslist Kohta/ Föredragningslista punkt):	

* (P) = Formand/Vorsitzender/Πρόεδρος/Chairman/Président/Presidente/Voorzitter/Presidente/Puhemies/Ordförande
 (VP) = Næstform./Stellv. Vorsitz./Αντιπρόεδρος/Vice-Chairman/Vice-Président/Vicepresidente/Varapuhemies/Ondervoorz./
 Vice-Pres./Vicepres/Vice ordförande.

Til stede den/Anwesend am/Παρών στις/Present on/Présent le/Presente il/Aanwezig op/Presente em/Presenteel/Läsna/Närvarande den.

Efter indbydelse fra formanden/Auf Einladung d. Vorsitzenden/Με πρόσκληση του Προέδρου/At the invitation of the Chairman/Por invitación del presidente/Sur l'invitation du président/Su invito del presidente/Op uitnodiging van de voorzitter/A convite do presidente/Puhemieshen kutsusta/På ordförandens inbjudan:

Rådet/Rat/Συμβούλιο/Council/Consejo/Conseil/Consiglio/Raad/Conselho/Neuvosto/Rådet: (*)
CORREA DA SILVA

Kommissionen/Kommission/Επιτροπή/Commission/Comisión/Commissione/Commissie/Comissão/Komissio/Kommissionen: (*)
BLANKERT

Cour des comptes:
C.E.S.:

Andre deltagere/Andere Teilnehmer Επίσης Παρόντες/Also present Otros participantes/Autres participants/Altri partecipanti Andere aanwezigen/Outros participantes Muut osallistajat/Övriga deltagare		
Gruppernes sekretariat Sekretariat der Fraktionen Γραμματεία των Πολ. Ομάδων Secretariat political groups Secr. De los grupos políticos Secr. Groupes politiques Segr. Dei gruppi politici Secr. Van de fracties Secr. Dos grupos políticos Puolueryhmien sihteeristö Gruppernas sekretariat	PPE-DE PSE ALDE Verts/ALE GUE/NGL IND/DEM UEN NI	MAZZA KAMMITSI
Cab. Du Président		
Cab. Du Secrétaire Général		
Generaldirektorat Generaldirektion Γενική Διεύθυνση Directorate-General Dirección general Direction générale Direzione generale Directoraat-generaal Direcção general Contrôle financier Service juridique Pääosasto Generaldirektorat	I II III IV V VI VII VIII	
Udvalgssekretariatet Ausschubsekretariat Γραμματεία επιτροπής Committee secretariat Secretaría de la comisión Secrétariat de la commission Segretariato della commissione Commissiesecretariaat Secretaria de comissão Valiokunnan sihteeristö Utskottssekretariatet Assist./Βοηθός		BODEN DONALDSON

* (P) = Formand/Pres./Πρόεδρος/Chairman/Président/Voorzitter/Puhemies/Ordförande

(VP) = Næstform./Vize-Pres./Αντιπρόεδρος/Vice-Chairman/Vice-Président/Ondervoorz./Vice-pres/Varapuhemies/Vice ordförande.

(M) = Medlem./Mitglied/Μέλος/Member/Miembro/Membre/Membro/Lid/Membro/Jäsen/Ledamot

(F) = Tjenestemand/Beamter/Υπάλληλος/Official/Funcionario/Fonctionnaire/Funzionario/Ambtenaar/Functionário/Virkamies/Tjänsteman